Notice descriptive	
Titre	Instruction du 11 juin 2013 fixant la liste des qualifications de type d'aéronefs de collection, prévue par l'article 23 de l'arrêté du 28 février 2006 modifié relatif au certificat de navigabilité restreint d'aéronef de collection, pour lesquelles la durée de validité des qualifications est de quatre ans
Numéro NOR	DEVA1313625J
Ministère	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie - Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement
Thématique de document	Aviation civile
Type de document	Instruction
Date de signature	11-06-2013
Date de publication	10-07-2013
Document	met_20130012_0100_0076.pdf